

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et la population yverdonnoise de 1 à 105 ans!

mars 2010

n° 40

Les « Isles »

Des nouvelles d'un quartier en plein développement

Le site des « Isles » s'est développé ces dernières années dans la volonté de créer un nouveau quartier qui tienne compte des besoins de la Ville dans ce secteur. Un projet d'urbanisation a ainsi été élaboré pour permettre de réaliser des logements et un centre sportif. Le Conseil communal devra se positionner ce printemps sur une demande de crédit d'investissement de Frs 25'450'000.- destiné à réaliser ce dernier.

A terme, selon le projet d'urbanisme validé en 2005, le quartier des Isles accueillera quelques 500 nouveaux habitants qui trouveront un lieu de vie dans des maisons individuelles et des appartements. La majeure partie de ces constructions sont réalisées, et les chantiers se poursuivent pour finaliser cette zone.

Une petite école a déjà trouvé sa place dans cet ensemble entre le quartier d'habitation et le centre sportif. Ce pavillon de 7 classes a été inauguré lors de la dernière rentrée scolaire.

Construction d'un centre sportif et parascolaire

L'objectif est d'offrir l'ensemble des élèves des établissements scolaires yverdonnois, l'infrastructure sportive suffisante pour bénéficier pleinement des trois périodes hebdomadaires d'éducation physique. Le déficit avait été évalué à 160 périodes sur un total de 650 planifiées selon les programmes cantonaux, sur l'ensemble des établissements. Depuis plusieurs années, des solutions alternatives ont été offertes, à titre provisoire, en recourant au Centre de badminton et à la salle de gymnastique de la commune de Chamblon.

Il s'agit donc d'offrir une solution pérenne, à proximité de l'établissement scolaire Léon Michaud et du Centre professionnel du Nord Vaudois, répondant aux standards actuels d'équipement. Ce dernier établissement, dont les effectifs ne cessent de croître avec l'accueil de la formation des assistant-e-s socio éducatif-ves, pourra recourir à l'une des salles de gymnastique, pour couvrir ses nouveaux besoins.

Ce projet a été mené en collaboration avec les services de l'Etat de Vaud qui a d'ores et déjà signifié son intention de co-financer le projet par l'achat d'une des trois salles de gymnastique. La synergie est incontestablement intéressante car elle permet à la Ville et au Canton de bénéficier d'infrastructures d'un niveau supérieur, en l'occurrence d'une salle triple, apte à accueillir des manifestations d'importance nationale, ce qui n'aurait pas été possible avec une salle double.

Elle permettra donc de satisfaire, hors périodes scolaires, un certain nombre de besoins des associations et clubs sportifs, pour leurs entraînements et leurs championnats. Dans le cas où le Conseil communal soutenait ce projet, ce complexe devrait être inauguré fin 2011.

La création d'un pavillon parascolaire fait également partie de cette opération. Il s'agit là d'élargir l'offre de cantines scolaires, forte aujourd'hui de quatre lieux d'accueil (env. 130 places). La capacité de cette nouvelle cantine est d'environ 300 places ce qui permettrait d'assurer jusqu'à 600 repas en deux services, avec une cuisine professionnelle intégrée au bâtiment.

Prévus pour être modulables, les locaux permettront aussi une utilisation hors périodes scolaires, lors de manifestations sportives, ou pour la population du quartier selon un concept d'exploitation définir.

A l'étage du bâtiment, une garderie d'enfants de 50 places viendra compléter l'offre à l'intention des familles. Il est ainsi prévu d'y déménager la garderie des Goélants dont les locaux sont devenus inadaptés, compte tenu des nouvelles normes cantonales concernant les enfants de moins de 4 ans. On notera que la capacité d'accueil possède une certaine réserve et pourrait aller jusqu'à 70 enfants.

Centre sportif et parascolaire en image, voir p. 6

Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

Editorial

La Municipalité développe depuis plusieurs années maintenant une politique très active en faveur des jeunes. Concrètement, cela a conduit à créer le Service Education et Jeunesse, à développer les activités de loisirs, à promouvoir l'accueil parascolaire et les activités sportives. Vous découvrirez de nouvelles offres en la matière dans ce numéro de Bonjour.

La construction du Centre sportif des Isles, qui comporte également un pavillon d'accueil (garderie et réfectoire scolaire), participe de la même volonté de mettre à disposition de nos jeunes, des écoliers et des tout petits des installations attractives à même de répondre à leurs besoins. Il sera prochainement discuté au Conseil communal.

Cet investissement, très important (25 millions de francs), est rendu nécessaire non seulement parce qu'il est attendu depuis de très nombreuses années, mais aussi et surtout en raison de l'évolution démographique réjouissante que connaît notre cité. Yverdon-les-Bains est une ville attractive: la conséquence en est un besoin accru en termes d'infrastructures notamment culturelles et sportives. C'est pourquoi nous avons développé le projet de nouveau conservatoire de musique qui sera inauguré au printemps 2011. C'est également pourquoi nous devons accroître le nombre de places d'accueil de jour pour la petite enfance et offrir une alternative crédible pour les repas de midi des écoliers.

Sur le plan sportif, les différents clubs et associations rêvent depuis longtemps de pouvoir disposer d'une salle omnisports capable d'accueillir dans de bonnes conditions de nombreux spectateurs. Ce rêve deviendra réalité avec le nouveau Centre sportif, prévu pour recevoir environ un millier de spectateurs pour des manifestations d'envergure régionale voire nationale.

Tous ces équipements sauront à n'en pas douter combler leurs utilisateurs, qu'ils résident à Yverdon-les-Bains ou dans la région. Notre ville entend ainsi également assumer pleinement son rôle de ville-centre et de chef-lieu de district.

Je vous souhaite, chères yverdonnoises et chers yverdonnois, un excellent début de printemps!

Daniel von Siebenthal
Syndic

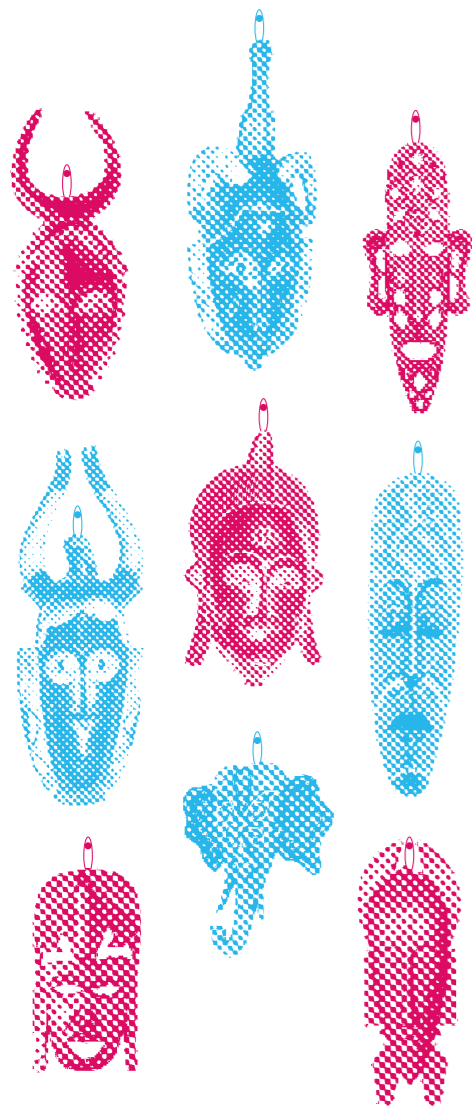


Dans ce numéro :

- Portrait de l'intégration : Asanov «Signalez-vous!» Un nouveau guichet virtuel page 2
- Les conseils éclairés du Service des Energies : Contrôle des installations électriques Rue des Uttins : chantier d'infrastructure page 3
- Midnight Sports : bouger plutôt que traîner... pages 4 et 5
- Orientations de l'animation socioculturelle Processus communautaire à la Villette Centre sportif aux Isles, 2^e étape page 6
- Le bouquet de subventions printanières 2010 page 7
- Foire aux vélos d'occasion 750^e Programme «avril/mai 2010» page 8



Portrait de l'intégration



Dans le cadre de la Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI), nous vous proposons une série de portraits des habitants d'Yverdon-les-Bains. Aujourd'hui, nous allons faire plus ample connaissance avec ASANOV (Association des Africains du Nord Vaudois). Depuis plus de 15 ans, cette association est active dans la vil-

le. En particulier cette année, dans le cadre du 750^e, elle organise une manifestation multiculturelle avec un tournoi de foot, suivi d'une soirée dansante des musiques du Monde: aux Rives du Lac et à la Marive: le 14 août 2010.

PS: ces pages vous sont aussi ouvertes pour nous raconter votre histoire ou votre parcours, contactez Katja Blanc: 024 423 69 44 ou kbl@ylb.ch

Asanov

En qualité de membre de l'Union des Sociétés Locales, Asanov a pour but de contribuer à l'intégration de ses membres dans la société suisse ainsi que de promouvoir leurs intérêts d'ordre culturel et social. Son engagement auprès de plusieurs commissions ou sociétés à Yverdon-les-Bains (CCSI, Au Fil de l'Autre, Maison des Associations, Société de sauvegarde et restauration du Castrum) lui a permis de participer et d'organiser de nombreuses manifestations aussi bien sportives que culturelles.

Asanov compte une vingtaine de membres très actifs, six personnes font partie du Comité, d'origine angolaise et congolaise. D'ailleurs, tous nouveaux membres sont les bienvenus, Asanov étant ouverte à toutes les nationalités africaines ainsi qu'aux couples binationaux.

Si vous êtes intéressé-e, visitez son site Internet www.asanov.ch, vous y trouverez toutes les informations nécessaires, ou contactez le Président par téléphone: Nazaré Joana Agostinho au 079 793 36 35 ou la secrétaire Laurence Mavila au 024 426 05 58.

L'association a, à ce titre, accumulé une bonne expérience dans l'organisation et a tissé un réseau de contacts très utile. De plus, plusieurs projets portés par Asanov sont soutenus par la Confédération et par le Canton de Vaud. Tout au long de cette année, Asanov organise des animations, musique, débats, conférences dans sa salle à la rue Près-du-Lac 30 B, au 1^{er} étage. (N.B.: cette salle peut être prêtée à d'autres associations qui cherchent un local pour leurs activités).

Mode d'emploi

- Connectez-vous sur le site <http://www.yverdon-les-bains.ch/signalez/>
- Créez un compte à l'aide du Module de connexion, ou bien connectez-vous avec votre mot de passe si vous avez déjà un compte
- Déplacez la carte dans la zone de votre signalement
- Sélectionnez la catégorie d'objet correspondant à votre signalement
- Cliquez sur la carte à l'emplacement désiré
- Saisissez les détails de votre signalement dans le formulaire et envoyez

Votre message sera ainsi automatiquement transmis au service concerné. Celui-ci vous tiendra informé en modifiant le statut de la demande directement sur la carte.

Les personnes effectuant les premiers signalements de défauts de l'éclairage public recevront un petit cadeau du Service des Energies.

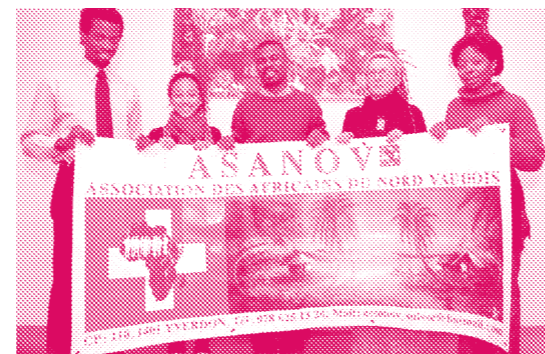


Le programme 2010:

- Repas de soutien le 20 mars 2010 au local d'Asanov à 18h30: musique, danses et spécialités culinaires
- Diverses soirées dansantes
- Soirées Hip Hop par les jeunes à l'Amalgame en collaboration avec le Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains
- Tournoi de foot interculturel aux Rives du Lac et à la Marive le 14 août 2010 avec repas, soirée musicale et orchestres
- Repas et animation le 31 décembre 2010 pour le Nouvel An

Les objectifs de ces animations sont d'offrir à la population yverdonnoise des spectacles musicaux de qualité et de faire découvrir les différentes cultures africaines. Elles cherchent à lutter contre la stigmatisation, à favoriser le savoir-vivre en communautaire et à réunir toutes les générations autour d'un même projet rassembleur. C'est aussi une manière de provoquer les échanges entre les communautés et la société d'accueil.

Déléguée à l'intégration



Fruit de la collaboration entre l'Association pour le Système d'Information du Territoire vaudois (ASIT VD), la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) et la commune d'Yverdon-les-Bains, ce guichet est le résultat du travail de diplômé de Monsieur Rémi Bovard, jeune ingénieur en géomatique employé par l'HEIG-VD. L'ASIT VD, qui a financé la poursuite de ce travail, projette de le mettre à disposition d'autres communes dans le futur.

Office informatique



Les conseils éclairés du Service des Energies

Elimination des sources lumineuses

(ampoules électriques)

L'élimination des ampoules est soumise à l'OREA, Ordonnance sur la Restitution, la reprise et l'Elimination des Appareils électriques et électroniques, entrée en vigueur le 14 janvier 1998.

Que faire de vos vieilles ampoules ?

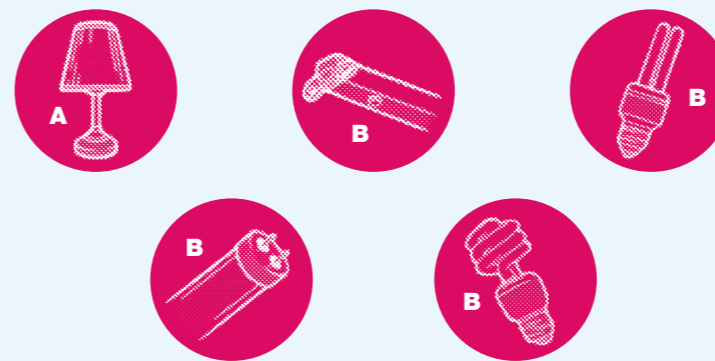
A Les lampes à incandescence (à filament), lampes halogènes
 ➔ Ordures ménagères

B Toutes les autres lampes (lampes eco, LED, lampes spéciales, tube fluo, tube néon, etc...), sont soumises à une taxe d'élimination lors de l'achat et doivent être ramenées:

1. En priorité aux commerçants qui proposent ces articles dans leur assortiment; ils sont tenus de les reprendre gratuitement et sans obligation d'achat
2. À la STRID

Pour plus d'informations:
www.slrs.ch

Service des Energies



Contrôle des installations électriques

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les installations électriques le 24 juin 1902, plusieurs ordonnances ont jalonné l'histoire de l'électricité dans notre pays. La dernière en date, du 7 novembre 2001 rend les propriétaires responsables de leurs installations.

A ce jour, le Service des Energies arrive bientôt au terme de ses contrôles périodiques de rattrapages, arrivés à expiration avant l'entrée en vigueur de la dite ordonnance. Ces contrôles ayant été réalisés en partie par la société CITEG créée courant 2004 avec la participation de la commune d'Yverdon-les-Bains et deux entreprises de la place, également intéressées. Début 2010 les rôles de cette dernière ont été transmis à l'entreprise Securelec qui a son siège à Ecublens.

La commune d'Yverdon-les-Bains étant entrée dans son actionariat, une succursale est en cours de finalisation dans notre cité. Vous pouvez toujours contacter CITEG pour tous les travaux que vous avez en cours

avec elle et pour tout nouveau contrôle dont vous pourriez avoir besoin, puisqu'elle fait l'intermédiaire jusqu'à l'ouverture de la nouvelle succursale Securelec. En ce qui concerne les échéances périodiques arrivant à terme après l'entrée en vigueur de cette ordonnance, le Service des Energies invite les propriétaires à effectuer ce contrôle et, conformément à la législation lui donne, pour ce faire, un délai de 6 mois. Contrairement aux contrôles de rattrapages qui étaient pris en charge par le SEY, ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Nous profitons de vous rappeler que tout utilisateur d'une installation électrique est tenu, en cas de défauts avérés, de les faire réparer sans délai ou d'en informer le propriétaire de l'installation. Sa responsabilité en cas d'accident étant engagée.

Service des Energies

Rue des Uttins:

Chantier d'infrastructure

Le Conseil communal a validé une demande de crédit concernant la rue des Uttins lors de sa séance de septembre 2009. Cette demande, d'un montant de Fr.2'874'000.-, porte l'indication «réfection générale de la rue des Uttins». Le chantier couvrira une longueur d'environ 400 mètres et s'étendra de l'avenue de Grandson à l'intersection des rues Uttins-St-Georges.

Les travaux prévus sont essentiellement consacrés à la réfection des infrastructures, soit les canalisations d'énergie et les collecteurs en place. Le Service des Travaux et de l'Environnement, poursuivant la politique mise en place voici de nombreuses années, prévoit l'introduction du système séparatif de collecte des égouts. Actuellement, un collecteur unitaire en ciment récolte indifféremment les eaux de toitures, de route, et les eaux usées, chargeant inutilement la STEP en eaux parasites. Ce collecteur sera abandonné, au profit de deux canalisations neuves posées en milieu de chaussée. La mise en séparatif des rues a pour effet de décharger la STEP de ces eaux parasites et d'améliorer son fonctionnement.

Chaque bâtiment pourra désormais être raccordé au système séparatif, soit en cours de chantier soit ultérieurement, en fonction des vœux des propriétaires et des règlements communaux. Le Service des Energies va procéder au remplacement des canalisations en place pour les réseaux d'eau, de gaz et d'électricité, et va faire un pas vers le futur en préparant l'équipement de la rue en réseau de fibre optique. Des tubes seront installés à cet effet, et chaque bâtiment sera raccordé au réseau de manière à pouvoir répondre aux besoins en communications qui se manifestent de manière de plus en plus évidente. Le réseau d'eau potable subira une modification importante pour la gestion du réseau: la conduite actuelle sera remplacée par une conduite de gros calibre (300 mm) pour répondre aux besoins définis dans le Plan Directeur de la Distribution de l'Eau potable. Cette conduite sera désormais un élément essentiel dans le réseau de transport d'eau et de défense incendie.

La superstructure de la rue, trottoirs, bordures et arborisation, ne sera pas modifiée dans ce chantier. Elle fera l'objet d'une éventuelle requalification dans le cadre des études urbanistiques à moyen terme. (Horizon 2025)

Propriétés privées et implication des propriétaires

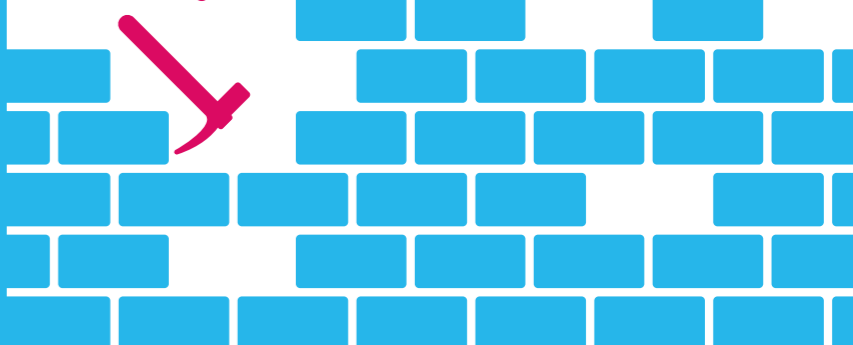
La plupart des bâtiments de la rue des Uttins sont reliés aux réseaux souterrains de cette même rue. Quelques exceptions sont répertoriées, soit que les énergies sont introduites par une rue adjacente, soit que les écoulements empruntent un collecteur privé dirigé dans une autre direction.

Chaque propriétaire, ou son représentant, doit être contacté pour un entretien individuel afin d'examiner d'une part la qualité de ses raccordements et d'autre part les opportunités d'effectuer des travaux privés sur ces branchements. C'est l'occasion pour chaque propriétaire de vérifier la qualité de ses installations, et de décider de moderniser éventuellement les infrastructures de son bâtiment. Cette partie du projet réclame une bonne coordination des nombreux partenaires, soit les responsables de chantier, les propriétaires et les entreprises.

Un nouveau réseau bientôt à Yverdon-les-Bains: la fibre optique ?

La Municipalité se penche sur l'opportunité de faire équiper son territoire d'un réseau de fibre optique, sachant que ce mode de transport d'information sera indispensable dans un avenir assez proche. Si aucune décision définitive n'est encore totalement arrêtée, il serait dommage de ne pas anticiper, à peu de frais, cette très probable prochaine installation. Ce réseau de l'avenir assurera les communications Internet, et de manière générale tous les échanges de données numériques. C'est pourquoi le réseau électrique équipe désormais le sous-sol d'un tube supplémentaire, provisoirement vide, qui pourra recevoir la fibre le cas échéant. Et, si d'aventure ce projet ne se réalisait pas, les tubes pourront être utilisés par le réseau de distribution électrique lorsque la nécessité se fera sentir.

Service des Energies





Midnight Sports : bouger plutôt que traîner...

La ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association Midnight Projets Suisse ont signé une convention pour la réalisation et le développement du projet pour la jeunesse «Midnight Sports». Le but du projet consiste en l'ouverture de salles de sport le week-end durant les heures de sortie des jeunes.

Midnight Sports œuvre pour ouvrir des salles de sport le samedi soir entre 20h et 23h ou minuit afin d'occuper les jeunes et éviter que ceux-ci ne traînent dans les rues. Aujourd'hui après dix ans d'existence, l'organisation propose plus de 70 lieux ouverts régulièrement tous les samedi soirs.

Gratuits et ouverts à tous les enfants et adolescents, indépendamment du sexe, de l'origine et du statut social, les projets Midnight Sports sont dédiés à la pratique du sport sous toutes ses formes que ce soit du football en salle, du basketball ou du break-dance. Le but est de créer un lieu de rencontre pour les adolescents et les jeunes où ils peuvent pratiquer du sport dans un environnement sans alcool et sans drogue, ouvert systématiquement chaque semaine. Le programme offre également un espace

spécifique pour les filles qui le désirent. Midnight Sports est un endroit où l'on vient rencontrer des amis plutôt qu'un lieu pour réaliser une performance sportive. La musique est aussi au rendez-vous avec, la plupart du temps la présence d'un DJ qui propose une offre de musique actuelle. Régulièrement, des groupes locaux de danse ou de musique peuvent venir y partager leur talent.

La responsabilisation et la collaboration avec les jeunes sont un élément central du projet. La responsabilité de chacun est mise en avant. Elle s'exprime notamment via l'absence d'arbitre qui contribue à ce que les jeunes recherchent entre eux des solutions constructives aux conflits. Ceux-ci prennent également une part active aux discussions et aux décisions et ont la possibilité de prendre en main des mini-projets comme la mise sur pied d'une buvette. Ils sont aussi engagés comme junior coaches pour la planification et l'organisation des événements ainsi que pour la gestion des soirées. Cette forme d'organisation leur permet de développer des aptitudes et contribue à accroître leur confiance en soi ainsi que leur valorisation personnelle.

Le projet yverdonnois verra le jour en avril prochain avec l'ouverture de la salle de gymnastique de la Marive. Pour encadrer les jeunes, l'association recrute un chef de projet ainsi que des coaches et des bénévoles. Responsable de son équipe, le chef ou la cheffe de projet sera présent-e lors des manifestations, préparera la salle et assurera le bon déroulement des soirées. Les coaches encadreront les juniors coaches (5-7 coaches + DJ) et les soutiendront dans l'accomplissement de leurs tâches en salle.

Intéressé-e ? Alors, n'hésitez pas à contacter l'association Midnight Projets Suisse (quai de la Thièle 3, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 425 50 80, e-mail: raphael.berger@mb-network.ch).

Service Education et Jeunesse
Secrétariat aux sports

Nouvelles orientations de l'animation socioculturelle

Différenciation des lieux d'accueil

Jusqu'à fin 2003, il y avait à Yverdon-les-Bains deux centres de loisirs: le Check Point pour les 12-16 ans et Horizon Jeunes pour les 17 ans et plus. En janvier 2004, les centres étaient «fusionnés» au sein d'Espace Jeunes qui accueillait désormais sous le même toit les deux populations selon des horaires différents. Aujourd'hui, l'expérience montre que les plus grands ne sont pas toujours prêts à faire de la place aux plus jeunes et que les demandes ou besoins se situent souvent à des niveaux différents. De plus, le principe des horaires différenciés prêterait l'appropriation des locaux par les jeunes. C'est pourquoi deux lieux différents accueilleront dorénavant les jeunes d'Yverdon-les-Bains : Espace Jeunes réservé aux 12-16 ans et le Check Point mis à la disposition des 17-20 ans.

Intervention de l'équipe d'animation socioculturelle dans le cadre des projets communautaires

Selon les axes de la politique de la jeunesse, les démarches qualité de vie se développent et requièrent également des ressources d'animation dans les quartiers. Ainsi et par exemple, le local mis à la disposition de la population de Pierre-de-Savoie est sollicité par les jeunes du quartier. Lors de l'ouverture du local, l'encadrement et l'accompagnement des jeunes par des professionnels de l'animation s'avèrent néanmoins nécessaires. Cette situation constitue aussi une opportunité pour le développement de l'animation socioculturelle en-dehors du centre ville et pour la constitution d'un lien social avec d'autres jeunes de la ville.

Travail avec les pairs

La promotion de l'activité des pairs (moniteurs dans des camps, interventions lors de certaines animations, conduite d'ateliers, mentorat, médiation par les pairs, etc.) sensibilise au rôle social et permet aux jeunes d'exploiter leurs talents et de développer des compétences tout en renforçant leur présence et leur intégration dans la communauté. La reconnaissance des pairs favorise aussi l'engagement des jeunes et l'exercice de leur citoyenneté. Dans ce sens, la participation et l'activité des pairs sont favorisées. Ainsi et par exemple, lors de l'ouverture du Check Point trois soirs par semaine, les animateurs seront épaulés par de jeunes pairs afin d'assurer l'encadrement nécessaire. Le travail avec les pairs sera également promu dans le cadre d'autres activités.

Service Education et Jeunesse



Démarrage du processus communautaire à la Vilette

La communauté est le lieu premier où une personne développe ses capacités et sa confiance en elle, où elle participe à la vie collective et tisse des liens significatifs. Elle est aussi, avec la famille et les réseaux sociaux, le lieu où s'exercent l'entraide et la solidarité. Forte de ce constat, la ville d'Yverdon-les-Bains s'engage à améliorer la qualité de vie conformément au concept défini par l'OMS de ville en santé: «une ville en santé est une collectivité qui met en place et améliore continuellement son environnement physique et social et qui utilise les ressources de la communauté afin de rendre ses citoyens aptes à s'entraider mutuellement dans la réalisation de leurs activités courantes et à développer leur plein potentiel». Yverdon-les-Bains souhaite ainsi enrichir le lien social urbain et favoriser le «bien vivre» ensemble dans un cadre communautaire visant à rendre les habitants acteurs de la réalisation de changements favorables dans leur environnement.

Qualité de vie à Pierre-de-Savoie

Depuis quelques années, un processus communautaire est en cours dans le quartier Pierre-de-Savoie. L'action a pour objectif de mettre sur pied un processus de participation des citoyens au niveau de l'amélioration de la qualité de vie en apportant plus de convivialité et de solidarité au quotidien.

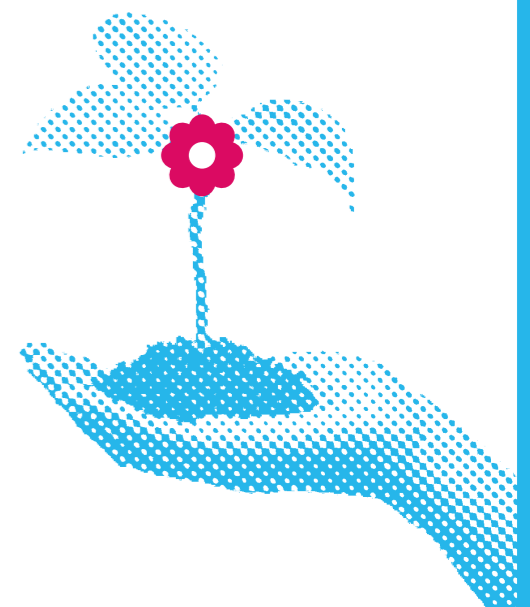
En particulier, les objectifs sont de mettre en relation les habitants et créer du lien social, de mobiliser les potentiels du quartier, de faire ressortir les besoins et les envies des habitants et de favoriser l'émergence de projets. Aujourd'hui, l'organisation de plusieurs forums a permis aux habitants d'échanger, de formuler des intentions et de proposer des projets pour leur quartier ainsi que de rencontrer des représentants des autorités politiques et des services de la ville.

Quartier de la Vilette

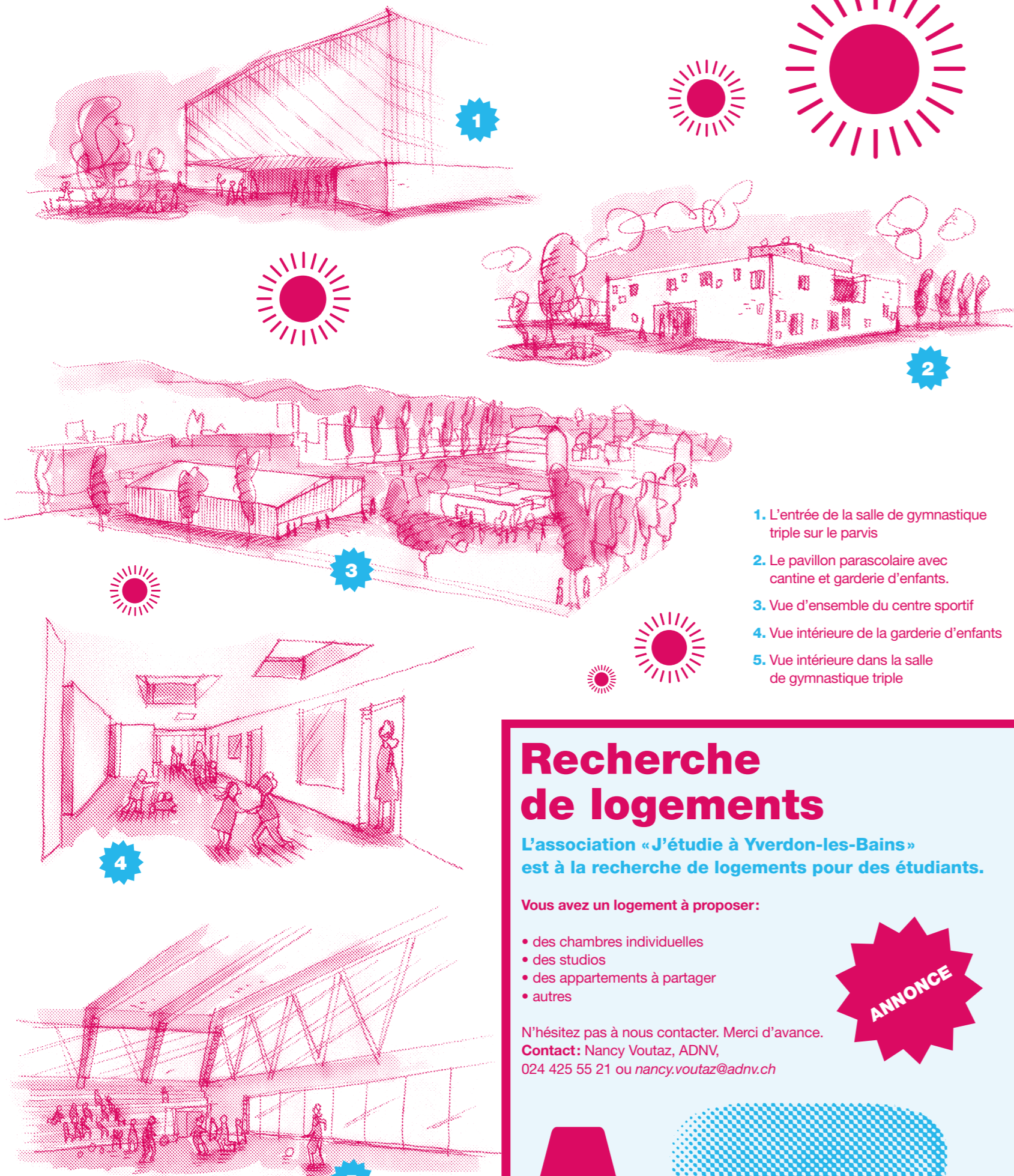
Suite à l'expérience positive menée à Pierre-de-Savoie, un nouveau projet a démarré à la Vilette en été 2009. Conduit en collaboration étroite avec Pro Senectute, le projet vise à intégrer de nouveaux partenaires (école du quartier, association des habitants du quartier, association Croque la Vie, par exemple). D'autres considérations (proximité de la HEIG-VD ou du lac, intégration du quartier de Sous-Bois), ainsi qu'une dimension supplémentaire liée au développement d'une zone à bâtir attenante (le projet de nouveau quartier «Coteau-Est») sont aussi à prendre en compte dans le cadre de la démarche. Certains développements du nouveau quartier (maison de quartier, aménagement de lieux de rencontre, places de jeux, etc...) sont ainsi susceptibles d'être discutés aujourd'hui avec les habitants.

Deux travailleurs sociaux (un travailleur social hors murs du Service Education et Jeunesse et un animateur de proximité de Pro Senectute Vaud) ont commencé à investir le terrain à la rencontre des aînés et des jeunes. L'objectif est de créer des liens au sein des groupes d'habitants ciblés et de prendre contact avec les forces vives du quartier. Des échanges ont été initiés dans la perspective de réfléchir avec les habitants sur les projets susceptibles d'être mis sur pied dans le quartier et de les mobiliser autour des événements existants à la Vilette (fête du quartier, par exemple).

Service Education et Jeunesse



Projections visuelles – Pavillon scolaire et Centre sportif aux Isles



1. L'entrée de la salle de gymnastique triple sur le parvis
2. Le pavillon parascolaire avec cantine et garderie d'enfants.
3. Vue d'ensemble du centre sportif
4. Vue intérieure de la garderie d'enfants
5. Vue intérieure dans la salle de gymnastique triple

Recherche de logements

L'association «J'étudie à Yverdon-les-Bains» est à la recherche de logements pour des étudiants.

Vous avez un logement à proposer:

- des chambres individuelles
- des studios
- des appartements à partager
- autres

N'hésitez pas à nous contacter. Merci d'avance.
Contact: Nancy Voutaz, ADNV,
 024 425 55 21 ou nancy.voutaz@adnv.ch



Le bouquet de subventions printanières 2010

C'est quoi?

Le bouquet de subventions printanières 2010 est proposé par l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour favoriser la mise en œuvre du développement durable au quotidien des Yverdonnois-es. Il se concentre sur la «mobilité durable».

Ce programme de subventions peut être mis en place grâce au fonds communal pour le développement durable qui est alimenté par une taxe communale sur l'électricité de 0,2 ct./kWh perçue depuis 2009 à Yverdon-les-Bains.

Qui y a droit?

Chaque Yverdonnois-e a droit à une offre de subvention 2010 (max. un bon de chaque type de subvention par ménage; dans la limite des bons disponibles). Chaque entreprise et chaque association située sur le territoire communal peut pro-

figer d'un bon de subvention pour l'achat à prix réduit d'un vélo électrique (dans la limite des bons disponibles).

Comment ça marche?

Il faut d'abord se procurer un bon de subvention nominatif puis le faire valoir chez un des magasins partenaires de la Ville. Et comment se procure-t-on un tel bon de subvention?

Habitant-e-s d'Yverdon-les-Bains: demande à faire

1. par téléphone: 024 423 60 20 (Agenda 21)
2. par mail via un fichier téléchargeable sur www.yverdon-les-bains.ch/agenda21
3. ou en passant au guichet du service de l'Urbanisme et des Bâtiments (Hôtel de Ville, 2^e étage), avec une pièce d'identité.

Entreprises et associations Yverdonnoises:

demande écrite à adresser à l'Agenda 21 en remplissant et renvoyant par courrier le fichier concerné (téléchargeable sur www.yverdon-les-bains.ch/agenda21).

Quand?

Distribution des bons nominatifs: du 17 mars au 17 juin 2010 (dans la limite des bons disponibles).

Validité des bons nominatifs:

- bons pour les transports publics: jusqu'au 11 décembre 2010
- tous les autres: jusqu'au 31 décembre 2010.

Subventions proposées

50 vélos «classiques»

Subvention de 10% du prix (max. Fr. 150.-)



Nos magasins partenaires pour cette offre: Discolo Giuseppe, Favre cycles et motos SA, Ochsner Sport, Rochat Daniel, Romailier SA, Tyloo Bike.

15 vélos pliables, le vélo qui entre presque dans votre poche, idéal pour les pendulaires!

Subvention de 20% du prix (max. Fr. 200.-) des vélos pliables des marques recommandées par Topten (voir liste correspondante sur www.topten.ch)

Nos magasins partenaires pour cette offre: Discolo Giuseppe et Tyloo Bike.

30 vélos électriques, le vélo facile et rechargeable



Subvention de Fr. 300.- par vélo électrique recommandé par NewRide en 2010 (voir www.newride.ch)

Nos magasins partenaires pour cette offre: Discolo Giuseppe, Favre cycles et motos SA, Romailier SA, Tyloo Bike.

200 abonnements 1/2-tarifs et 100 abonnements généraux CFF: pour des trajets reposants... dans toute la Suisse

ABONNEMENTS CFF DEMI TARIF		
TYPE DE 1/2 TARIF	PRIX CFF	SUBVENTION DE LA VILLE
1 AN	150.00	30.00
2 ANS	250.00	50.00
3 ANS	350.00	70.00

AG: subvention de 10% du prix d'un abonnement général CFF 2^e classe:

ABONNEMENTS GÉNÉRAUX (AG)		
TYPE D'AG	PRIX CFF	SUBVENTION DE LA VILLE
ADULTES 25-64/65 ANS	3100.00	310.00
SENIOR DES 64/65 ANS	2350.00	235.00
JEUNES 16-25 ANS	2250.00	225.00
JUNIOR POUR ÉTUDIANTS 25-30 ANS	2250.00	225.00
POUR VOYAGEURS SOUFFRANT D'UN HANDICAP	2200.00	220.00
ENFANTS 6-16 ANS	1500.00	150.00
PLUS DUO PARTENAIRE	2100.00	210.00
PLUS FAMILIA ENFANT 6-16 ANS	620.00	62.00
PLUS FAMILIA JEUNE 16-25 ANS	830.00	83.00
PLUS FAMILIA PARTENAIRE	1700.00	170.00

Notre partenaire pour cette offre est la Gare CFF d'Yverdon-les-Bains.

40 abonnements annuels de TRAVYS: pour des trajets reposants... à Yverdon-les-Bains

TYPE D'ABONNEMENT ANNUEL DE TRAVYS	PRIX TRAVYS SA	SUBVENTION DE LA VILLE
ADULTES	440.00	80.00
ENFANTS 6-15 ANS	270.00	50.00
JUNIOR 16-25 ANS	270.00	50.00
AVS/AI	300.00	60.00

Notre partenaire pour cette offre est TRAVYS SA.

10 abonnements de parcours annuels de CarPostal: pour des trajets reposants... à Yverdon-les-Bains et région



Subvention de 20% du prix d'un abonnement de parcours annuel de CarPostal (max. Fr. 100.-)

Notre partenaire pour cette offre est CarPostal Suisse SA (Région Ouest).

20 cours Eco-Drive: moins de stress et moins de consommation de carburant en roulant «Eco-Drive»!



En adoptant une conduite «Eco-Drive», vous consommerez moins de carburant et serez plus détendu au volant.

Pour plus d'informations sur les avantages d'Eco-Drive, vous pouvez demander la brochure «Eco-Drive – accélérez intelligemment» à l'Agenda 21 ou la télécharger sur www.eco-drive.ch

Cours d'une demi-journée à Fr. 150.- (au lieu de Fr. 200.-/250.-)

Notre partenaire pour cette offre est la section vaudoise du TCS (Cossonay).

30 abonnements Mobility CarSharing: la voiture quand vous voulez et où vous voulez!

Offre uniquement pour nouveaux clients Mobility

Mobility CarSharing est un système d'auto-partage organisé. Il vous permet de réserver et d'utiliser des voitures de différents types dans toute la Suisse.

Pour plus d'informations sur Mobility CarSharing: Agenda 21 ou www.mobility.ch

ABONNEMENTS MOBILITY CARSHARING		
TYPE D'ABONNEMENT	PRIX MOBILITY	SUBVENTION DE LA VILLE
ABONNEMENT D'ESSAIS (4 MOIS)	70.00	35.00
ABONNEMENT ANNUEL POUR DETENTEURS D'UN 1/2-TARIF OU AG CFF	190.00	90.00
ABONNEMENT ANNUEL (SANS 1/2-TARIF OU AG CFF)	290.00	100.00

Nos partenaires pour cette offre: Gare CFF d'Yverdon-les-Bains et Poste d'Yverdon-les-Bains (Postshop).

Pour plus d'informations et de détails: Agenda 21, tél 024 423 60 20 agenda21@yverdon-les-bains.ch www.yverdon-les-bains.ch/agenda21



Foire aux vélos d'occasion

Avec le printemps, la saison du vélo approche. Preuve en est la traditionnelle foire aux vélos d'occasion de l'ATE et de Pro Vélo Yverdon qui aura lieu le samedi 17 avril 2010, sur la promenade Auguste Fallet (rue des Remparts). Chaque année, environ 200 vélos y sont proposés. Les habitant-e-s de la région peuvent venir vendre leur vélo d'occasion ou y acheter le vélo de leur rêve.

La Ville d'Yverdon-les-Bains sera présente lors de cette foire par le biais de deux stands :

• **Stand de l'Agenda 21** : contrôles et conseils techniques gratuits pour vélos.

• **Stand de la Police** : vente de sets d'éclairage vélos et concours sur le thème de la prévention routière avec 20 casques cyclistes à gagner.

Police municipale et Agenda 21



Souscription pour le vin d'honneur de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Conditions : Afin de pouvoir vous offrir ces conditions favorables, les marchandises sont à retirer au STE, contre paiement comptant. Les commandes seront honorées selon l'ordre de réception et jusqu'à épuisement du stock. Les commandes sont à retourner au Service des Travaux et de l'Environnement, Rue de l'Ancien Stand 4, 1400 Yverdon-les-Bains, par fax au 024 423 63 60, par e-mail à : hga@yvb.ch, ou par internet : <http://www.yverdon-les-bains.ch/index.php?id=780>.

Soldes > jusqu'à épuisement du stock

Chasselas Bonvillars 2008, blanc, appellation d'origine contrôlée, réserve spéciale de notre Commune, avec label Terravin, Vinatura

[] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 34.-/carton

Spécialité

Comme l'année passée, nous vous proposons **Les Polognes 2008**, rouge, assemblage de Pinot Noir et de Gamaret, avec label Vinatura, quantité limitée, attribuée selon entrée des commandes.

[] Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 75.-/carton

Nom/Prénom

Rue

Lieu

N° Tél.

Date

Signature

Yverdon-les-Bains

75 ANS

www.yverdon-les-bains.ch
Réservation spectacles: 024 423 65 84

avril

13 au 18 avril

«**Le Bourgeois Gentilhomme**» de Molière, interprété par le Cercle Littéraire avec la participation d'un ballet et de l'Orchestre d'Yverdon-les-Bains. Samedi 20h, dimanche 15h

Fr.30.- (Fr.23.- Étudiant, Apprenti, AVS)

Théâtre Benno Besson

24 avril

«**Brass of Praise**», brass band national de l'Armée du Salut. Avec son nouveau programme Power, Brass of Praise reste fidèle au style de musique brass-pop. 20h

Entrée libre, Collecte

Théâtre Benno Besson

18 avril

«**Chocobelou**», Abel est le nouveau chanteur-batteur des petits ! Chanson dès 3 ans. Dimanche, 11h et 14h. durée 50 min.

Fr.15.- (Fr.12.- abonnés et enfants d'abonnés TBB/Echandole)

L'Echandole

24 et 25 avril

«**Dark swing**», du swing manouche sur des courts métrages de Ladislav Starewitch. Ciné-Concert avec six musiciens. Dès 8 ans. Samedi, 19h, dimanche, 11h, durée 70 min.

Fr.15.- (Fr.12.- abonnés et enfants d'abonnés TBB/Echandole)

L'Echandole

mai

29 avril au 2 mai

«**Orchidées-Emotion**». Exposition internationale d'orchidées organisée par la société suisse d'orchidophilie - Groupe Romandie. Thème : «L'eau et le rêve»

Fr.12.- Adulte (Fr.9.- AVS et étudiants, gratuit enfants jusqu'à 12 ans) Patinoire d'Yverdon-les-Bains

7, 8 et 9 mai

«**Chant 2010**» Fête de chant choral. Avec la participation des chorales des girones de la plaine de l'Orbe, de la Menthue et de l'Arnon. Vendredi 20h, dimanche 17h

Samedi gratuit pour tous

28 chorales en ville

Vendredi soir et dimanche après-midi: Fr.20.-

Théâtre Benno Besson et Temple

20 et 21 mai

«**Requiem en do mineur**» de L. Cherubini, interprété par le Chœur Ostinato et l'Orchestre de La Madeleine de Genève sous la direction de Théo Gafner en association avec le Chœur d'Oratorio de Lausanne. 20h

Fr.15.-

Le Temple

28, 29 et 30 mai

Camps de l'association Quête Médiévale.

Venez découvrir la vie quotidienne de mercenaires, assistez à leurs entraînements en armure et découvrez leurs guérisseuses, troubadours et mestres queue.

Entrée libre de 9h30 à 23h30

La Plage

30 mai

«**Concert culturel**»,

présentation des vitraux de l'église St-Pierre de Théodore Stravinski. Le chœur du conservatoire du Nord Vaudois et Guilhem Lavignotte interpréteront des œuvres autour du compositeur Igor Stravinski, direction F. Acolas; sur des chorégraphies de Mme M-P Le Bé, danseuse contemporaine

Entrée libre à 19h, collecte

Église catholique St Pierre

FONDATION CEPY
Yverdon-les-Bains

BANQUE POIRET & CIE SA
YVERDON-LES-BAINS

RAIFFEISEN

BCV

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:
Commune d'Yverdon-les-Bains
024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction:
Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Amélie Sainz, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Véronique Jost, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Pedro Camps